

Pouvoir d'emprunt

encore, est de résoudre les problèmes du passé afin de créer des emplois aujourd'hui et à l'avenir.

Nous réduisons le fardeau écrasant des intérêts qui ont résulté d'une décennie de croissance effrénée de la dette nationale. Tout comme les Canadiens s'efforcent de diminuer leur endettement pour utiliser leur épargne à de meilleures fins, nous essayons de parvenir au même résultat, afin de disposer d'une plus grande marge de manoeuvre pour faire face aux besoins de la nation.

La réduction du déficit n'est pas une fin en soi. C'est le moyen de parvenir à une fin. C'est le moyen d'obtenir des taux d'intérêt moins élevés, une croissance plus rapide et des emplois plus nombreux.

[Français]

Les mesures que nous avons prises reflètent les priorités que nous avons exposées en novembre 1984 et poursuivies en mai 1985:

- alléger l'emprise de l'État sur le secteur privé afin de libérer l'esprit créateur de ce dernier;

[Traduction]

- accroître notre capacité concurrentielle grâce à la promotion du commerce, de l'investissement et de la technologie;
- jouer un rôle constructif au sein de la communauté globale;
- aider l'individu à s'adapter à un monde en évolution;
- venir en aide aux Canadiens qui en ont besoin.

Voilà ce que nous avons promis. Voilà ce que nous assurons aujourd'hui. Nous continuerons d'agir avec cohérence et détermination. Les Canadiens peuvent envisager l'avenir avec confiance.

Des voix: Bravo!

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA LOI DE 1986-1987 SUR LE POUVOIR D'EMPRUNT MESURE D'ÉTABLISSEMENT

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finance)) demande à présenter le projet de loi C-99, portant pouvoir d'emprunt.

M. le Président: La ministre est-elle autorisée à présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

M. le Président: Conformément à l'ordre adopté le lundi 24 février, la Chambre revient à l'ordre du jour.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Français]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Wilson (Etoibicoke-Centre): Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri-Westmount): Monsieur le Président, je dois vous dire d'abord que je suis profondément déçu par ce Budget présenté par notre collègue, le ministre des Finances (M. Wilson).

Des voix: Oh, oh!

• (1750)

[Traduction]

M. Johnston: On peut parler ici d'une certaine continuité. En mai dernier, j'avais été profondément déçu. Or, je suis encore profondément déçu aujourd'hui, et je pense que cela vaut pour la majorité des Canadiens.

En dépit de toutes les belles paroles, quand on feuillette les documents budgétaires qu'on nous a remis il y a quelques heures, on constate que pour chacune des trois prochaines années, les dépenses gouvernementales augmentent de 4 milliards de dollars. Inutile de jouer sur les mots. Disons la pure vérité aux Canadiens.

Admettons que nous nous attendions à des compressions intelligentes. Certaines des compressions annoncées ne sont pas raisonnables et j'y reviendrai tout à l'heure.

Certaines hausses d'impôt paraissent raisonnables, mais pourquoi pas une vraie réforme fiscale au lieu de quelques bricoles par ci par là? Notre grand bricoleur s'est remis à l'œuvre. Pourquoi pas . . .

[Français]

. . . Monsieur le Président, pourquoi le ministre n'a-t-il pas saisi cette occasion pour corriger les retombées néfastes de son budget de l'année dernière, les dégâts qu'il a laissés comme, par exemple, l'exemption en gain de capital?

[Traduction]

La réalité, comme nous le savons tous, c'est que le budget ne visait qu'une chose: ramener le déficit en deçà de 30 milliards. Le chiffre magique était 29.5 milliards.

Comment le ministre y est-il parvenu? Une fois de plus par des augmentations massives. L'an dernier nous avons eu les plus fortes augmentations d'impôts de notre histoire. Maintenant, le ministre a encore ajouté à ce crime en imposant de nouveaux impôts aux contribuables innocents, notamment des taxes de vente, des taxes à la consommation, des taxes régressives qui touchent ceux qui sont le moins en mesure de payer.

En vérité, j'appellerais cela un budget lâche. Pas besoin d'imagination pour réduire le déficit en levant plus d'impôts.

Pendant que j'étais à la période de huis-clos, une vision s'est imposée à moi et j'aimerais la faire partager à la Chambre.